



PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE DU 30 AOUT 2021

Membres du comité (11 membres) :

Mme Marzia WIRZ (Présidente)

Mme Silvia DELAPIERRE (Vice-présidente)

M David RAVAZ (Trésorier)

Virginia CRAUSAZ, Evelyne DOMMEN, Marie-Jo MARQUIS, Ursula MILLIOUD, Yolande VIONNET, Jean-Michel BUXCEL, Blaise GAUCHAT, Gidione OYEBANJI.

ORDRE DU JOUR

1. Bienvenue
2. Adoption du P.V. du 26 juin 2020 (AG virtuelle)
3. Rapport du comité
4. Rapport comptable
5. Rapport des vérificateurs des comptes
6. Rapport de l'équipe d'animation et perspectives 2021
8. Elections des membres du comité, des vérificateurs des comptes et d'un(e) suppléant(e)
9. Propositions individuelles (celles-ci doivent parvenir 5 jours avant la date de l'AG au comité de l'Association)

1) MOT DE BIENVENUE

Mme Marzia WIRZ, présidente du comité, ouvre l'Assemblée Générale à 20h30 en remerciant les membres présents.

En préambule, les personnes suivantes sont excusées :

M. Jacques-André Vuillet (président du conseil de fondation de la FASL), M. Alexandre Morel (adjoint à la direction pour l'animation à la FASL), Monique Borcard-Sacco (partenaire), Mmes Anne Rochat, Miriam Ehrbar et Véréne Dall'Aqua (membres).

Personnes invitées annoncées présentes :

Mme Viviane MUSUMECI (secrétaire générale ad-interim de la FASL), sergent major GRANDCHAMP et brigadier WINKLER (police de proximité du nord de Lausanne)

2) ADOPTION DU P.V. de l'AG du 26 juin 2020 (AG virtuelle)

Le P.V. est adopté à l'unanimité.

3) RAPPORT DU COMITE

Mot du Président, Mme Marzia WIRZ

L'année 2020 avait bien commencé mais c'était sans compter sur la Covid 19. La MQD a dû fermer boutique et avancer au rythme des plans de protection qui évoluaient de semaine en semaine. Grâce à la grande réactivité de notre équipe d'animation, un grand élan de solidarité a vu le jour dans notre quartier.

Heureusement le maintien des activités enfants et pré-ados ont permis de garder un peu de vie dans cette maison.

Nos remerciements vont :

- Aux professionnels qui ont su se réinventer et apporter un soutien précieux aux gens du quartier
- Aux bénévoles et aux partenaires qui ont su conserver les liens sociaux malgré cette situation compliquée

Nous sommes tous prêts ensemble à rebondir pour offrir à notre quartier de nouveaux projets.

4) RAPPORT COMPTABLE

Mme Muriel TILLMANNNS présente les comptes 2020 et nous la remercions vivement.

Tout comme les activités de l'Association, les comptes ont été fortement impactés par le Covid. Comme nous bénéficions d'un soutien financier sans faille de la Ville de Lausanne, au travers de la FASL, le bilan reste réjouissant. Notons encore que de nombreuses dépenses n'ont pas pu être réalisées (spectacles, concerts, infrastructure de fêtes, ...). Nous espérons les réaliser dès que possible.

Un bénéfice de Fr. 363.43 se dégage de l'exercice 2020 après une attribution de Fr. 9'000.00 au fond « réserve 50^{ème} anniversaire » qui, nous l'espérons, pourront être dépensés en 2022 suite au report des festivités.

En 2020 les charges d'animation ont diminué de Fr. 38'995.72 se chiffrant à Fr. 106'930.08.

Quant aux charges d'exploitation, elles ont également diminué de Fr. 16'626.59 pour s'élever à Fr. 35'579.28.

Du côté des produits d'animation une diminution de Fr. 38'416.40 est à signaler, pour se monter à Fr. 127'015.85 en 2020.

Quant aux produits d'exploitation ils ont diminué de Fr. 12'608.01 se chiffrant à Fr. 24'856.94.

En résumé :

Différence entre les charges et les produits d'animation en 2020 : + Fr. 20'085.77
(+ de produits)

Différence entre les charges et les produits d'exploitation en 2020 : - Fr. 10'722.34
(+ de charges)

Total des charges d'animation + exploitation pour 2020 : Fr. 142'509.36

Total des produits d'animation + exploitation pour 2020 : Fr. 151'872.79

Ce qui donne une augmentation des recettes de Fr. 9'363.43 pour cet exercice.

Le produit des cotisations 2020 a augmenté de Fr. 378.00 pour se monter à Fr. 16'398.00.

Le produit des locations des locaux a enregistré une diminution de Fr. 5'415.50.

En 2020 les subventions reçues par la FASL pour le monitorat, animation et gestion ainsi que pour l'entretien des locaux s'élèvent à Fr. 48'550.00 contre Fr. 51'172.25 en 2019 (diminution de Fr.2'622.25).

Le total des RHT reçues en 2020 se monte à Fr. 6'763.45. Ce montant nous a été octroyé pour couvrir des salaires non subventionnés de nos moniteurs-trices.

5) RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

A noter qu'en raison du déménagement de Mme Sandra TIANO et de M. Grégory CORTHAY (suppléant) dans le courant de l'année 2019, ce sont Mme Pamela PUGLIA et M. Luc MOTTET qui ont officié comme vérificateurs des comptes 2020.

Les vérificateurs, M. Luc MOTTET et Mme Pamela PUGLIA attestent de la bonne tenue des comptes et en donnent décharge à Mme Muriel TILLMANNNS.

Les comptes sont validés à l'unanimité.

6) RAPPORT DES ANIMATEURS

C'est sous la forme théâtrale que l'équipe relate les activités qui se sont déroulées en 2020 dans la Maison de Quartier du Désert, le rapport d'activité 2020 (version papier) étant distribué à l'issue de l'assemblée.

7) ELECTION DES MEMBRES DU COMITE

Membres du comité reconduits (9 membres) :

Mme Marzia WIRZ (Présidente)

Mme Silvia DELAPIERRE (Vice-présidente)

Evelyne DOMMEN, Marie-Jo MARQUIS, Ursula MILLIOUD, Yolande VIONNET, Jean-Michel BUXCEL, Blaise GAUCHAT, David RAVAZ

Les membres démissionnaires avec nos chaleureux remerciements (2 membres) :

Mme Virginia CRAUSAZ et M. Gidione OYEBANJI.

Election des vérificateurs des comptes :

M. Luc MOTTET et Mme Pamela PUGLIA

Suppléant : M. Raymond VERNEZ

8) DIVERS

La question suivante est posée aux représentants de la police de proximité :

Comment éviter le parcage illicite des véhicules devant le portail de la MQD ?

Réponse du sergent major GRANDCHAMP :

Malheureusement le chemin d'accès à la MQD est partagé entre le domaine communal et les compagnons de la ferme du Désert, de ce fait la police n'a pas de compétences pour intervenir dans ce chemin. Il faudrait mandater une entreprise telle que « Sécurité » car le chemin est sur le domaine privé.

Afin de trouver un compromis, le sergent major GRANDCHAMP propose de réunir les diverses personnes concernées : représentant des Compagnons de la ferme, restaurateur, équipe d'animation, pompiers et police de proximité pour réfléchir à ce problème qui relève de la sécurité publique en cas de feu à la MQD. Affaire en traitement par le sergent major GRANDCHAMP.

La séance est levée à 21h30, suivie d'une animation musicale et d'une agape.

Lausanne, le 31 août 2021/mt

Présidente
Mme Marzia WIRZ

Vice-présidente
Mme Silvia DELAPIERRE